

Conseil communal

Décisions du conseil du 4 septembre 2025

Personnel communal

Le conseil décide d'engager Mme Claire-Lyse Zuchuat comme employée à la crèche d'Hérémence.

Demande d'autorisation d'exploiter

Le conseil délivre une autorisation d'exploiter au tenancier du café restaurant du Lac des Dix.

Bâtiments communaux

Le conseil décide d'adjudiquer :

- des mandats complémentaires pour le dépôt des Travaux publics à diverses entreprises ;
- les travaux de charpente du local de la halle de Leteygeon à l'entreprise Gauye et Dayer SA ;
- les travaux de charpente de la chapelle de St-Quentin, à l'entreprise Pralong Moix & Cie SA

Travaux publics

Le conseil décide d'adjudiquer :

- le changement d'une faucheuse/fraiseuse à la société Ammeter AG ;
- la réfection de l'enrobé de la Ruelle de la Combe à l'entreprise André Sierro SA ;
- l'offre complémentaire pour le réaménagement de l'écopoint de Pelette à l'entreprise André Sierro SA ;
- la construction des chemins d'accès à la passerelle entre Euseigne et Ossona à l'entreprise André Sierro SA ;
- l'aménagement des chemins VTT à la société Sendas SA ;
- l'entretien annuel du marquage des routes et places communales, à l'entreprise Ellgass-Plastiline SA ;
- les travaux d'entretien de la Step de Combioûle, à l'entreprise Alpha WasserTechnik SA ;

Promotion des énergies renouvelables

Le conseil accepte six demandes d'aide aux énergies présentées par des citoyens.

Autorisations de construire

Le conseil délivre deux autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.